

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À  
L'ACEFQ  
SUR LA DEMANDE RELATIVE AUX TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2018-2019**

---

**PRÉVISION DE LA DEMANDE**

- 1. Références :**
- (i) Pièce [C-ACEFQ-0007](#), p. 85;
  - (ii) Dossier R-3986-2016, pièce [B-0008](#), p. 22, tableau 2A-10;
  - (iii) Pièce [C-AHQ-ARQ-0007](#), p. 22;
  - (iv) Pièce [C-ACEFQ-0007](#), p. 82;
  - (v) Pièce [B-0015](#), p. 23, tableau A-2;
  - (vi) Pièce [B-0022](#), p. 6; tableau 3;
  - (vii) Pièce [C-ACEFQ-0007](#), p. 85;
  - (viii) Pièce [B-0015](#), p. 26, tableau A-7;
  - (ix) Pièce [B-0015](#), p. 12 à 15;
  - (x) Pièce [B-0015](#), p. 16 à 19.

**Préambule :**

(i) « *Considérant l'importance des améliorations de la prévision de la demande pour la clientèle du Distributeur, nous recommandons respectueusement à la Régie :*

*- de demander au Distributeur de lui proposer d'autres indicateurs, outre les coefficients de corrélation R au carré, pour suivre la performance de ses prévisions de la demande en énergie et en puissance ;*

*- d'exiger qu'il lui soumette le plus tôt possible un plan d'action prévoyant les améliorations de sa prévision de la demande ainsi que des rapports de suivi pour sa considération avant le prochain dossier tarifaire. »*

(ii) Tableau 2A-10 : Performance de la prévision des besoins en énergie et en puissance à la pointe d'hiver, écarts en la demande prévue et réelle.

(iii) Tableau AHQ-ARQ-3, écarts de prévision en puissance au début de l'hiver (MW).

(iv) « *Mesures d'amélioration susceptibles d'aider le Distributeur dans l'amélioration de sa prévision de la demande.*

*L'étude de EISPC & NARUC recommande en tout 13 mesures d'amélioration dont certaines seraient applicables pour le cas du Distributeur :*

- Chercher continuellement les améliorations (Always Look for Improvements);*
- Tirer parti d'opinions d'autrui (Gather a Second Opinion);*

- *Maintenir la connaissance et Mettre à jour l'infrastructure (Keep Knowledge and Infrastructure Up to Date);*
- *Adopter une approche intersdisciplinaire (Take An Interdisciplinary Approach to Intergrated Load Forecasting). »*

(v) Tableau A-2 : Prévion des ventes par catégories de consommateurs.

(vi) Tableau 3 : Besoins en puissance hiver 2017-2018.

(vii) « *Considérant l'importance des prévisions de la demande sur les coûts d'approvisionnement et de transport et donc sur l'établissement des tarifs, nous recommandons respectueusement à la Régie :*

- *De refuser la demande du Distributeur de se soustraire au suivi de la performance de la prévision de ses besoins en énergie et en puissance dans les dossiers tarifaires ;*
- *De rappeler au Distributeur son obligation de faire un suivi précis des résultats de ses prévisions aussi bien en énergie qu'en puissance dans les dossiers tarifaires. »*

(viii) Le tableau A-7 présente l'évolution depuis 2013 des coefficients de détermination des modèles utilisés pour la prévision des ventes par secteurs de consommation.

(ix) La section 1.4 présente l'évolution de la prévision et les explications des écarts prévisionnels pour l'année de base. La section 2.0 présente notamment les écarts prévisionnels pour les besoins en énergie et en puissance pour l'année historique et de base.

(x) Suivi de la performance prévisionnelle D-2015-018.

#### **Demandes :**

- 1.1 En référence (i), l'intervenante recommande que la Régie demande au Distributeur de lui proposer d'autres indicateurs, outre les coefficients de corrélation R au carré, pour suivre la performance de ses prévisions de la demande en énergie et en puissance. Veuillez élaborer sur le (les) type(s) d'indicateur(s) qui pourrai(en)t être utile(s), selon l'intervenante, pour évaluer la performance des prévisions de la demande en énergie et en puissance du Distributeur;
- 1.2 Dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2017-2026, le Distributeur présente la performance de la prévision des besoins en énergie et en puissance à la pointe d'hiver (référence (ii)). Celui-ci indique notamment que, sur un horizon à un an, l'écart moyen des prévisions des besoins en puissance à la pointe d'hiver est de 0,17 %.

À la section 5 de son mémoire soumis dans le présent dossier, l'AHQ-ARQ présente une analyse historique des écarts de prévision en puissance au début de l'hiver (référence (iii)). De cette analyse, la Régie comprend que l'écart prévisionnel moyen sur une période de 10 ans est de -65 MW, ou -0,18 %.

Veillez indiquer la position de l'ACEFQ relativement à la performance prévisionnelle historique de la prévision des besoins en puissance à la pointe d'hiver du Distributeur sur la base des données fournies par le Distributeur dans son plan d'approvisionnement 2017-2026, de même que celles de l'analyse faite par l'AHQ-ARQ.

- 1.3 Veillez élaborer sur les mesures d'amélioration susceptibles d'aider le Distributeur à améliorer sa prévision de la demande (référence (iv)). Veillez préciser dans quelle mesure celles-ci peuvent assurer que les prévisions du Distributeur sont objectives et suffisamment précises pour être utilisées aux fins d'établissement des tarifs de 2018-2019 (références (v) et (vi)).
- 1.4 La Régie comprend que l'intervenante s'oppose à l'abrogation du suivi de la performance prévisionnelle exigé par la décision D-2015-018 (référence (vii)). Toutefois, en tenant compte des références (viii) et (ix), veuillez élaborer sur l'utilité de ce suivi, sous sa forme actuelle (référence (x)), pour suivre la performance prévisionnelle des modèles du Distributeur.